

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité*Travail*Progrès

==-----==



**MINISTRE DU TOURISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

==-----==

**ALLOCUTION DE MADAME ARLETTE SOUDAN-NONAUT,
MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT A
L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE
DE L'ENVIRONNEMENT**

Brazzaville, le 05 juin 2020

Mesdames et Messieurs, chers compatriotes,

Depuis un demi-siècle, chaque 5 juin, la communauté internationale célèbre la journée mondiale de l'environnement. Avec, pour ce qui concerne l'édition de 2020, un thème qui nous concerne particulièrement en ces temps difficiles : la biodiversité.

La biodiversité, au Congo, c'est avant tout notre richesse. Notre pays abrite pas moins de 7000 espèces d'oiseaux différentes, 6500 espèces de flore, 200 espèces de mammifères, 150 espèces marines et fluviales : c'est un inestimable trésor.

La biodiversité, au Congo, c'est aussi notre responsabilité. Sous l'impulsion du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU N'GUESSO**, 17 aires protégées ont été créées sous forme de parcs nationaux, de réserves, de sanctuaires et de zones d'intérêt cynégétique, couvrant au total plus de 13% du territoire national et encadrées par un arsenal de lois très strictes. Deux de ces sites, le Parc d'Odzala Kokoua et la réserve de biosphère de Dimonika, sont ainsi inscrits au patrimoine mondial de l'humanité. Ils sont notre fierté. Et ils sont autant d'atouts pour un écotourisme respectueux de l'environnement, option que le Gouvernement a choisi pour le développement au Congo d'une industrie touristique pourvoyeuse de revenus et créatrice d'emplois.

Pourtant et malgré le devoir de vigilance auquel nous appelle régulièrement le Chef de l'Etat, force est de constater que le Congo a mal à sa biodiversité. Même si le taux de dégradation de notre environnement, et singulièrement celui de nos forêts, est nettement inférieur à ce que l'on rencontre ailleurs, il est réel, il est palpable. Braconnage, déforestation, pollution des rivières et des lacs, déversement anarchique des déchets miniers et pétroliers, dégradation des mangroves, multiplication des plantes aquatiques toxiques : tout cela est dû à notre négligence et parfois à notre inconscience. S'y ajoute, au moment où je vous parle, l'abandon à même la rue de gants en plastique non biodégradables et de masques usagés qui sont autant de vecteurs de propagation de la maladie. Que toutes celles et ceux, entreprises comme particuliers, qui s'obstinent à ne pas tenir compte des dispositions de la loi sur la protection de l'environnement, sachent que la compréhension et la mansuétude n'ont qu'un temps. Aux rappels à l'ordre, aux interpellations et aux mises en demeure succèdent inévitablement les pénalités et les sanctions. Je n'hésiterai pas à les appliquer avec rigueur.

Mesdames et Messieurs, chers compatriotes,

Peut-on, doit-on lutter à la fois contre le coronavirus et défendre l'environnement? Le combat pour notre santé ne passe-t-il pas avant la protection de notre biodiversité ? La réponse est simple: la crise sanitaire

et la crise environnementale ne font pas que se ressembler, elles interagissent. Prenons l'exemple de la forêt. La déforestation, comme chacun le sait, contribue au réchauffement de la planète en coupant les arbres qui captent le gaz carbonique. Mais en même temps, la déforestation, en libérant une faune sauvage porteuse de virus jusqu'ici inconnus, favorise aussi l'émergence des maladies infectieuses. Quand nous tuons des animaux sauvages et que nous les envoyons sur les marchés de viande de brousse, que font les virus dont ils sont porteurs? Ils cherchent un nouvel hôte. Et ce nouvel hôte, c'est nous.

Lutter contre la déforestation et pour la biodiversité, c'est donc au même moment lutter contre la pandémie et pour notre santé. Car moins il y a de biodiversité, plus le passage des maladies aux humains est favorisé. Il suffit pour s'en convaincre de savoir que, de la Covid-19 à l'Ebola, en passant par le Sida, le Mers et le Sars, 70% des maladies nouvelles qui affectent l'humanité depuis 50 ans sont des zoonoses, c'est à dire des maladies en provenance de la faune sauvage.

Mesdames et Messieurs, chers compatriotes,

Les forêts tropicales qui parsèment notre pays, parce qu'elles sont riches en biodiversité, sont riches également en micro organismes dont la plupart sont essentiels et positifs pour l'homme. Ils jouent le rôle de barrières protectrices d'une faune sauvage qu'il convient de laisser en

paix, là où elle se trouve. Car éradiquer les espèces sauvages sous prétexte d'en finir avec les épidémies, ce serait comme raser les forêts pour éviter les incendies : les conséquences seraient désastreuses. C'est tout cet écosystème qu'il nous revient de protéger.

Mesdames et Messieurs, chers compatriotes,

L'avenir que nous souhaitons pour nos enfants ne se joue pas à la roulette russe, au risque de voir la nature prendre sa revanche sur nous. Cet avenir passe par la protection de l'environnement, par le développement durable, par la citoyenneté écologique. Il passe par le respect de cette terre congolaise inviolable et nourricière que dans leur grande sagesse nous ont légué nos ancêtres. Il est tout entier dans l'esprit de cette phrase signée **Denis SASSOU N'GUESSO**, dont j'ai souhaité qu'elle soit la devise du Ministère du Tourisme et de l'Environnement:

« C'est en Afrique que l'humanité a vu le jour et c'est au Congo, notre Congo, que bat le cœur du continent mère ».

Vive le Congo, notre pays !

Vive la destination green Congo !

Je vous remercie.

Arlette SOUDAN-NONAUULT.-